

## Comment ça fonctionne ?

### Comment déterminons-nous le prix de graines et tourteaux ?

Nos prix sont fixés sur la base du contexte du marché et ajustés en temps réel pour vous proposer notre meilleur prix. Par la contractualisation, vous fixez le prix de vos marchandises. Nous vous proposons des prix par période et en fonction du mode de livraison choisi (départ ou rendu).

Nos prix sont tous affichés Hors Taxes (HT).

### Pourquoi renseigner mon code postal ?

Notre site est doté d'un algorithme qui calcule votre prix en départ ou en rendu. C'est pourquoi vous devez renseigner le code postal du lieu d'enlèvement de vos graines ou de livraison de vos tourteaux. Le coût de transport est inclus dans nos prix.

### Quelles sont mes conditions et garanties de paiement ?

Au moment de l'inscription sur :

- Feedmarket, vous êtes par défaut en paiement avant enlèvement. A cette étape, vous pouvez choisir entre un paiement traite à 15 jours ou virement à 15 jours. La société Saipol fait l'étude de votre dossier auprès de la SFAC ( Société Française d'Assurance-Crédit) pour procéder à la vérification de votre solvabilité. Vous êtes informé du changement de vos conditions de paiement par mail.

*Exemple pour la livraison d'un camion de tourteaux :*

1. *Vous achetez 2 camions de tourteaux sur septembre*
2. *Vous recevez un récapitulatif de votre contrat*
3. *Vous pouvez programmer votre livraison 8 jours ouvrés avant le 1<sup>er</sup> septembre*
4. *Vous réceptionnez votre marchandise le 10 et 25 septembre (ceci est un exemple)*
5. *Nous vous éditons la facture*
6. *Paiement :*

- *Traite à 15 jours : nous prélevons sur votre compte le montant de la facture 15 jours après la livraison*
- *Virement à 15 jours : vous devez effectuer le virement sous 15 jours après la livraison*

- OleoZE, vos graines sont payées 30 jours fin de mois à compter de la dernière date de livraison.

*Exemple pour l'enlèvement d'un camion de graines :*

1. *Vous vendez 3 camions de graines sur notre site Oleomarket sur septembre*
2. *Vous recevez un récapitulatif de votre contrat*
3. *Début septembre nous vous envoyons un préavis de chargement*
4. *Les camions partent le 2, 10 et 20 septembre (ceci est un exemple)*
5. *Dès la réception des camions nous vous communiquons les poids de vos chargements*
6. *Nous pouvons vous éditer la facture ou vous nous la faites parvenir*
7. *Vous êtes payé 30 jours fin de livraison soit le 15 octobre par virement bancaire*